AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 juin 2024

Tokimo SAS

Cet acteur est agréé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour exercer l'activité de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en France

PSFP

PSFP - Agréé AMF

Marque commerciale

Tokimo

Numéro d'agrément

FP-2023-3

Date d'agrément

17/05/2023

Services agréés

- Placement sans engagement ferme de valeurs mobilières et d'instruments admis à des fins de financement participatif et réception et transmission d'ordres de clients
  Investissement en actions
  Investissement en obligations

Passeport

Non

Site internet

https://tokimo.eu URL = [https://tokimo.eu]

N° Registre du Commerce (RCS)

915 310 106

Des contenus pour vous accompagner

Exercer une activité de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en France

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02